

UNION DES COMORES
Rapport de mise en œuvre

Titre du Projet : Amélioration de l'accès à l'éducation dans les zones cibles à faible scolarisation	Proposé par (Agence ONU): <ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • UNESCO 										
Domaine d'intervention: Education de base	Partenaires de mise en œuvre: Ministère de l'éducation Nationale										
Localisation Géographique : Trois îles des Comores (Grande Comore, Anjouan et Mohéli)	Autres partenaires clés: <ul style="list-style-type: none"> • Commissariats en charge de l'Education des îles • Conseils d'école et communautés locales 										
Durée du Projet: 12 mois (de Janvier à Décembre 2010)	<table> <tr> <td>Montant demandé au fonds unique :</td> <td>300 000 US\$</td> </tr> <tr> <td>Contribution de l'UNICEF :</td> <td>170 000 US\$</td> </tr> <tr> <td>Contribution de l'UNESCO :</td> <td>20 000 US\$</td> </tr> <tr> <td>Contribution du Gouvernement en nature:</td> <td>10 000 US\$</td> </tr> <tr> <td>Budget total du projet:</td> <td>500 000 US\$</td> </tr> </table>	Montant demandé au fonds unique :	300 000 US\$	Contribution de l'UNICEF :	170 000 US\$	Contribution de l'UNESCO :	20 000 US\$	Contribution du Gouvernement en nature:	10 000 US\$	Budget total du projet:	500 000 US\$
Montant demandé au fonds unique :	300 000 US\$										
Contribution de l'UNICEF :	170 000 US\$										
Contribution de l'UNESCO :	20 000 US\$										
Contribution du Gouvernement en nature:	10 000 US\$										
Budget total du projet:	500 000 US\$										
<p>Lien avec l'UNDAF et le programme unique : Effet programme pays 3.3. : Les autorités de l'éducation, au niveau national et des îles mettent en place un plan de développement de l'EPT visant à assurer l'accès équitable à l'éducation pour les filles et garçons, la qualité des programmes d'apprentissage du préscolaire, primaire et des programmes de réinsertion socio-éducative pour les jeunes (UNDAF Outcome) Produit 3.3.2 : Tous les enfants d'âge scolaire ont un accès inclusif, équitable et de qualité à l'école primaire Produit 3.3.11 : Les décideurs et acteurs de l'éducation utilisent des informations statistiques fiables pour la planification et la prise de décision à tous les niveaux</p>											
<p>1. Appropriation nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats sont atteints grâce à l'implication effective des conseils d'école et des communautés locales. Ces dernières ont mobilisé toute la main d'œuvre qualifiée nécessaire pour la finition et la mise aux normes des salles de classe, ce qui montre une marque d'appropriation au niveau local. Avec l'encadrement des techniciens spécialisés en bâtiment recrutés par les ONGs partenaires, ces communautés ont pu développer leurs capacités en matière de construction scolaire qui leur permettrait d'assurer l'entretien et la maintenance de ces infrastructures et équipements à la fin de l'intervention. • Au niveau national, cette intervention a été inscrite dans la feuille de route 2010 du Ministère de l'Education nationale visant donc à poser les jalons indispensables d'une politique éducative et des stratégies durables d'élimination des disparités d'accès à l'éducation. Ainsi, la réalisation du RESEN et la réactualisation de la carte scolaire, deux importantes études lancées par le projet, visant la mise en place des normes, modèles et approches de construction des établissements scolaires garantie l'appropriation nationale et la pérennisation des actions de construction des infrastructures scolaires de qualité suivant des standards de qualité établis et applicables. • L'étude de faisabilité du RESEN réalisée dans le cadre du programme a suscité beaucoup d'intérêts de la part du gouvernement qui souhaite la réalisation du RESEN, document qui devrait servir de cadre de référence dans la définition des politiques et orientation stratégiques éducatives, des plans et programmes de développement du secteur conformément aux objectifs de l' EPT et ceux du Millénaire pour le Développement. 											
<p>2. Collaboration avec d'autres agences :</p> <p>La collaboration UNICEF – UNESCO a été plus ou moins effective durant le cycle du projet. Les échanges entre ces agences ont été plus forts lors de la formulation des interventions ; mais au cours de la mise en œuvre, les agences ont mené séparément les activités programmées. Les premiers enseignements tirés de cette collaboration concernent l'affectation des fonds par agence sans pour autant établir des mécanismes de mise en œuvre concertées (l'approche cluster peut jouer un rôle important dans ce sens) et l'insuffisance de ciblage selon une approche systémique des interventions pour une bonne cohérence du projet, conformément au programme unique.</p>											
<p>3. Objectifs :</p> <p>L'objectif principal du projet reste encore valable. Il contribue à assurer l'accès équitable à l'école primaire pour tous les enfants d'âge scolaire, en particulier pour les filles et les groupes marginalisés en appuyant les écoles</p>											

primaires publiques des communautés défavorisées, ou situées dans les circonscriptions scolaires à faible scolarisation de manière à favoriser prioritairement l'inscription à l'école des enfants de 6 à 8 ans. Ainsi, les objectifs spécifiques poursuivis en 2010 visent à :

- Accompagner les communautés ayant engagé des actions de construction de salles de classes pour les aider à les terminer et les équiper en vue de les rendre opérationnelles à la rentrée scolaire 2010-2011. Ainsi, les interventions sont limitées uniquement à la mise aux normes et l'équipement des certaines salles de classe en cours de construction. Il n'a pas eu d'aménagement des espaces de jeux et de latrines dans les écoles primaires cibles.
- Appuyer l'équipe technique nationale dans la conduite de l'analyse sectorielle RESEN. Ce document devrait permettre une vision largement partagée entre le gouvernement comorien et les différents partenaires nationaux et internationaux. L'analyse sectorielle devra aider le gouvernement à (i) avoir des informations complètes des implications financières des mesures mises en œuvre : (ii) renforcer la base analytique factuelle et à finaliser la stratégie du plan sectoriel de l'éducation.

Ces deux objectifs se sont avérés pertinents dans la mesure où ils visent à satisfaire les besoins exprimés pour résoudre les problèmes manifestement plus délicats rencontrés par les bénéficiaires concernés. Le Ministère de l'éducation et ses partenaires ont montré un désir énorme et un engagement pour la réalisation du RESEN. Avec les fonds disponibles, le projet a pu élaborer seulement l'étude de faisabilité du RESEN. D'autre part, au niveau local, les Communautés sont bien motivées et participent activement dans la réalisation des constructions scolaires. Il conviendra alors de continuer le projet pour consolider les acquis obtenus et assurer la durabilité des changements attendus dans le secteur de l'éducation.

4. Résultats obtenus et dépenses effectuées :

- Pour l'élaboration du RESEN, une étude de faisabilité incluant un plan de travail et le budget nécessaire est disponible. Cette étude a été menée par des experts internationaux sous la couverture Pôle Dakar et du bureau multipays de l'UNESCO de Dar Es Salam. Les dépenses totales réalisées sont estimées à 12,000 \$ imputables dans le cadre du Programme Unique.
- Pour l'amélioration des conditions d'accueil, 55 salles de classe (reparties en 41 salles de classe à Anjouan, 12 à Mohéli et 2 à Ngazidja) sont mises aux normes et équipées en tables bancs favorisant ainsi la scolarisation d'environ 4500 enfants de 6 à 8 ans. La proportion des bénéficiaires correspond à 30% des enfants inscrits au CP1 à Anjouan et à 50% des effectifs de CP1 à Mohéli. Les dépenses totales opérées correspondent à 237,000 \$ relatifs au fonds du programme unique qui a servi à la fourniture des matériaux de construction aux communautés bénéficiaires. Par ailleurs l'UNICEF a contribué à 153,000 \$ pour la fabrication des ouvertures, des tables bancs, et de l'accompagnement des travaux communautaires.
- Pour faciliter la mise en échelle des initiatives de construction communautaire, des plans d'extension de certains bâtiments scolaires sont en cours d'élaboration, constituant ainsi le schéma d'aménagement des établissements scolaires ayant toutes les composantes nécessaires et les normes requises.

Il faut noter que vu le démarrage tardif du projet, l'échéance prévue pour l'achèvement complet des résultats a été décalée. Ce qui suppose que les effets attendus dans les écoles bénéficiaires risquent d'être atténués dans la mesure où la rentrée scolaire 2010-2011 a eu lieu bien avant que les salles de classe soient opérationnelles.

5. Taux de dépenses par rapport au Fonds Unique :

Le taux d'exécution des dépenses par rapport au fonds unique est estimé à 89% dont 100% pour les fonds confiés à l'UNICEF et 26% des fonds attribués à l'UNESCO. Ces dépenses incluent également les coûts administratifs retenues par les sièges des agences respectives.

	Budget prévu				Taux d'exécution			
	UNICEF	UNESCO	Gouvnt	Total	%UNICEF	%UNESCO	%Gouvernt	%Total
Fond Unique	250,000	50,000	-	300,000	100%	26%	-	89%
Contribution	170,000	20,000	10,000	200,000	90%			
TOTAL	420,000	70,000	10,000	500,000	96%			